

STATUT PROVINCIAL

DU

BAS-CANADA.

Anno Regni Tertio

GULIELMI IV.

DEI GRATIA, BRITANNIARUM REGIS.

SON EXCELLENCE

MATTHEW LORD AYLMER, C.C.B.

GOUVERNEUR EN CHEF.

Etant la **TROISIEME** Session du

QUATORZIEME Parlement Provincial du **BAS-CANADA.**

Quebec :

IMPRIME' SOUS L'AUTORITE' DU GOUVERNEMENT ET PAR ORDRE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CHEF, CONFORMEMENT A L'ACTE DU PARLEMENT PROVINCIAL,
PAR JOHN CHARLTON FISHER & WILLIAM KEMBLE,
IMPRIMEUR DES LOIS DE LA TRES-EXCELLENTE MAJESTE' DU ROI.

Anno Domini, 1835.